40e Année - N° 3078. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 6 Octobre 1928

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

La gratuité de l'enseignement secondaire dans les Lycées et Collèges

Comment fut réalisée la réforme

A partir du 1er octobre, l'enseignement secondaire est gratuit dans cent lycées et collèges.

Sur la genèse de cette réforme et sur les étapes que nécessite son application, M. Vial, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique, a fourni d'intéressantes précisions :

« Cette idée de la gratuité de l'enseignement n'est pas nouvelle ; elle date de la Révolution, mais n'avait pu être réalisée que par l'école primaire.

« Un pas nouveau va être fait et voici comment la réforme a pris naissance : il s'est trouvé que dans plusieurs petites villes de province, des collèges d'enseignement secondaire végétaient, parce que concurrencés par des écoles primaires supérieures, dans lesquelles, pour certaines classes et matières, l'enseignement est presque identique. De nombreux parents préféraient évidemment envoyer leurs enfants dans les écoles primaires supérieures, dont le double avantage est d'être gratuites et d'ouvrir à l'enfant la possibilité de gagner immédiatement sa vie dès la fin de ses études, alors que l'enseignement secondaire payant, lui, ne prépare les jeunes gens qu'à l'enseignement supérieur.

« Dans certaines localités, une école pratique ajoutait au marasme du lycée ou du collège.

« En octobre 1926, alors que tous les départements ministériels recherchaient des économies, on décida de fondre, en les réunissant sous une même direction, les collèges d'enseignement secondaire et les écoles primaires supérieures. Cette mesure permit d'opérer des compressions parmi le personnel enseignant, qui, dans la même ville, se doublait et triplait sans utilité.

« On créa donc des cours communs aux élèves. Les résultats ont dépassé les espérances, et les professeurs se sont déclarés enchantés de la nouvelle institution. On ne releva, en effet, ni inconvénient, ni friction ; bien plus, la mesure ouvrit la possibilité d'orienter professionnellement les enfants d'une façon plus satisfaisante et de mieux dégager leurs aptitudes vers tel ou tel métier ou carrière.

« L'expérience révéla toutefois qu'il y avait un certain illogisme à placer côte à côte, pour les mêmes études, des élèves payants et des élèves auxquels la gratuité était accordée. Désireuse de faire disparaître cette anomalie, la commission des finances de la Chambre vota, en 1927, un article aux termes duquel « les établissements d'enseignement secondaire, auxquels ont été réunies les écoles primaires supérieures, deviendront gratuits à la date du 1er octobre 1928 pour toute la série de classes ou d'études où les enseignements secondaire et primaire supérieur sont donnés en commun ».

Cette disposition vise, à l'heure actuelle, huit lycées de garçons, un lycée de filles, quatre-vingt-quatre collèges de garçons et sept collèges de filles. Dès aujourd'hui, pour ces lycées et collèges, les études sont donc gratuites depuis la classe de la 3me année jusqu'à celle de la 6me, correspondant au cycle de l'enseignement primaire supérieur, restant entendu que, jusqu'au 1er Janvier 1929, les élèves des classes supérieures continueront à payer. »

Un de nos collaborateurs nous communique l'amusante nouveauté ci-dessous, nous prions nos lecteurs de ne voir dans cet article qu'une fantaisie originale dans laquelle s'exercent la verve d'un examinateur et d'un potache. Honni soit qui mal y pense. N. D. L. R.

Au Bachot de 1930

L'Examen de Tourisme

La scène se passe dans une salle quelconque d'une Université de province. Mois de Juillet. Examen du baccalauréat. Le professeur interroge un patient sur le Tourisme car il y a un examen de tourisme. Ainsi va le progrès. On n'interroge plus, en 1930, sur l'histoire, on interroge sur le tourisme. Il est évident que Charlemagne, le Maréchal de Villars, et même M. Thiers, devaient un jour s'incliner devant un championnat de tennis ou devant un bal. Ce jour est venu.

Le professeur interroge donc le patient, un jeune éphèbe blond. Il porte les cheveux longs. Sa sœur a les cheveux courts.

— Monsieur je vous poserai une question facile. (Ici, sourire idiot du candidat. Répondez-moi, qu'est ce qu'un touriste ?

— Un touriste ?... un touriste !.... heu !.. heu !.. c'est.. un touriste, c'est... c'est quelqu'un qui fait du tourisme !..

— Précisez votre pensée, Monsieur, précisez., un touriste, c'est...

— C'est un promeneur !

— Tous les promeneurs sont-ils des touristes ? La maman qui, sur le Mail pousse la voiture de son bebé, est une touriste ?

— Non....

— Alors, supposez que vous soyez dans une petite ville de tourisme, au bord de la mer, ou près de la montagne... Vous allez au marché... Il y a du monde mélangé. Les cultivateurs sont là... les revendeurs aussi, bien entendu... et avec eux les gens de pays et ceux qui n'en sont pas. Ceux qui n'en sont pas, ce sont les... les ?

— Les touristes.

— Enfin ! Et à quoi les reconnaitrez-vous dans la foule ?

— A leur costume, Monsieur !

— Très bien. Et quel est le costume des hommes ?

— Baroque. Ils portent de drôles de choses claires. Ils sont rayés comme des zèbres. Ils sont rouges, oranges, verts, jaunes, roses. gris...

— Gris ?

— Pas au marché, Monsieur, il est trop tôt.

— Très bien. Et le costume des femmes ?

— Il n'y en a guère, Monsieur... La plupart du temps, sur la plage, les femmes se promènent en costume de bain, et quand elles viennent au marché, elles se contentent de mettre, lorsqu'elles y songent, un peu de mousseline sur leur maillot. Et puis elles portent, quand il fait très chaud...

— Elles portent ?

— Une épaisse fourure autour du cou.

— Si votre fiancée, Monsieur, se promenait dans ce costume de tourisme sur la Place de la Mairie à Rennes, qu'est-ce que vous feriez ?

— Je la plongerais dans la Vilaine, Monsieur, croyant qu'elle veut nager.

— Ce n'est pas mal. Comment voyagent les touristes ?

— Comme ils peuvent.

— Mais encore ?

— En troisième classe quand ils ne peuvent pas faire autrement. Sinon, en Amilcar grand sport, ou en conduite intérieure de n'importe quelle marque.

— A quoi reconnaît-on une auto de tourisme ?

— Aux fétiches qu'on suspend à l'arrière pour que tous les passants les voient.

— Les touristes vont-ils vitent sur la route ?

— Sur la route, non. Dans les agglomérations, oui.

— Pourquoi cela ?

— Pour montrer qu'ils sont des touristes et qu'ils ne sont pas de la race des indigènes.

Ecrasent-ils souvent quelqu'un ?

— Non, parce que les indigènes sont très adroits. Mais ils s'écrasent quelquefois eux-mêmes.

— Où descendent les touristes ?

— Dans les côtes...

— Non. Je vous demande où quand la conduite intérieure est arrêtée, ils descendent ? Dans... dans... dans des hô... des hô..

— Des hôtels !

— Très bien. Qu'est-ce qu'ils font dans les hôtels.

— Ils dinent et ils se couchent.

— Les hôtels sont-ils bons ?

— Oui, ainsi l'Hôtel de...

— Nous ne faisons pas ici de la publicité, mais du tourisme. Mange-t-on bien dans les hôtels ?

— Seuls le nient, Monsieur, ceux qui se mettent la ceinture chez eux. C'est comme au régiment...

— Vous avez une teinte de psychologie. A quoi reconnait-on un bon hôtel ?

— A la rotondité du ventre de son propriétaire.

— Pas mal, continuons. Qu'est-ce qu'exigent les touristes dans un hôtel ?

— Une salle de bain.

— Exact. Et pourquoi ? Par hygiène ?

— Non, Monsieur, parce que, n'en ayant pas chez eux, ils profitent qu'ils sont touristes pour pouvoir prendre un bain, et surtout pour faire croire qu'ils en prennent tous les jours.

— Que fument les touristes ?

— Dans leur chambre ?

— Si vous voulez...

— La cigarette.

— Et dehors ?

— La pipe.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est « touriste » et que dans les rues de leur patelin ils n'oseraient pas la fumer...

— Et comment parlent les touristes ?

— Très haut.

— Il y a une raison à cela ?

— C'est pour bien montrer aux indigènes qu'ils sont des touristes.

— En résumé, que font les touristes ?

— Ils posent.

— Oh ! et finalement ?

— Ils s'ennuient.

— Réponse douteuse... A leur retour que disent les touristes ?

— Qu'ils se sont bien amusés. Ils racontent qu'ils ont fait des excursions qu'ils n'ont pas faites ; qu'ils ont acheté des antiquités qu'ils n'ont pas achetées ; qu'ils ont dépensé un argent qu'heureusement ils n'ont pas dépensé.

— Qu'est-ce qu'ils rapportent ?

— Des coups de soleil !

— Et puis ?

— Des coquillages pour leur belle-mère, ou bien un petit bateau dans une bouteille.

— Concluons. Vous hésitâtes, Monsieur, lorsqu'au début de mon interrogation, je vous posai la question : Qu'est-ce-qu'un touriste ?

— Je m'excuse...

— Rachetez-vous. Qu'est-ce que le tourisme ?

— Une fièvre.

— J'admets. Mieux encore ?

— Une mode.

— Nous y sommes.

. . . . . .

Le candidat est reçu. Le lendemain matin, il s'habille en vert, orange, blanc ou rose — ou de toutes ces couleurs à la fois — il s'installe au volant de sa cinq chevaux et il fait comme tout le monde... du tourisme...

André FERRIÈRES.

ÉCHOS

La presse anglaise dans les Alpes

Le prochain passage de la presse anglaise dans nos Alpes a suscité un vif mouvement d'intérêt. Plus de 800.000 Anglais, l'an dernier, sont venus en France, et l'on sait qu'un grand nombre d'entre eux sont familiers de la Côte d'Azur. Il est intéressant de penser que, grâce à la grande presse quotidienne anglaise, le public anglais

© VILLE DE SISTERON

va connaître quelques-unes de nos merveilles bas-alpines. Il est à désirer que, grâce à la publicité qui va être faite, les touristes anglais, si nombreux l'hiver sur la Côte-d'Azur, et qui ne craignent pas les déplacements, se rendent dans nos Alpes provençales pour les visiter.

Dans la partie méridionale de notre département, notamment aux gorges du Verdon, à Castellane, à Moustiers, à Riez, on peut faire du tourisme l'hiver. L'été les sites pittoresques de Sisteron sont tout indiqués pour les attirer vers cette magnifique région de la Haute-Provence. Tous ceux qui augurent du bien du développement du tourisme dans nos Basses-Alpes, adresseront la bienvenue à nos éminents confrères anglais.

Les Préfets vont avoir à taxer le pain et la viande

Le Gouvernement qui est décidé à lutter contre la vie chère, va demander à la Chambre de mettre à son ordre du jour, aussitôt après le vote du budget, le projet de loi tendant à réprimer la spéculation illicite.

Ce projet a été déposé sur le bureau de la Chambre par le gouvernement le 16 novembre 1926 ; une commission s'en est saisie et son rapporteur a déposé son rapport le 10 mai 1927.

La Chambre pourra donc délibérer sur ce rapport aussitôt après qu'elle en aura terminé avec le budget.

LES ON DIT

On dit *que le 141e qui avait été pressenti pour monter à l'assaut de la butte du Cours Paul Arène aurait déclaré avoir les pieds nikelés.*

On dit *que pour vaincre la butte du Cours la municipalité songerait à faire appel à trois bataillons de chasseurs stationnés dans les Alpes ayant déjà fait l'ascension du Mont Blanc.*

On dit *que nous ne dirons pas tout ce que l'on dit et tout ce que l'on pense au sujet d'un grand établissement enseignant de garçons de la ville.*

On dit *que la musique de la Flotte reviendra sous peu donner une deuxième audition dans notre Cité, histoire de faire régner l'harmonie parmi les Citadins.*

On dit *que dans le pugilat artistique engagé entre les Variétés-Cinéma et le Casino-Cinéma deux films ont été échangés sans résultat.*

On dit *que très embarrassés des fortes subventions que la ville recoit des P. P. les cipaux se creusent la cervelle pour leur trouver un emploi.*

On dit *que si l'on porte à six ans la durée du mandat municipal, ceux qui en seront affligé seront atteint de la « fièvre dengue » et seront des dengots.*

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Notre Collège - *Rentrée des Classes*

La rentrée des classes s'est effectuée très normalement, malgré l'absence du principal non encore désigné. Les cours ont repris d'une façon régulière ; le nombre des internes et des externes est sensiblement le même que celui des années précédentes à la même date.

M. Petit, décédé, a été remplacé dans les fonctions de professeur d'Allemand par M. Fabrégat.

Grâce au dévouement du personnel la tenue de l'établissement reste parfaite.

Le professeur délégué en l'absence du principal,
CATTA.

Hyménée — Mardi a été célébré à la Mairie le mariage de M. Louis Borrély avec Mademoiselle Jeanne Juliette Dussaillant. A cette occasion il a été versé dans les mains de l'officier de l'Etat-Civil la somme de 50 francs destinée à l'amélioration de l'ordinaire des hospitalisés de notre hopital

En leur nom, merci et meilleurs vœux de bonheur et prospérité aux jeunes époux.

Communiqué — A la suite d'une conférence tenue à la Préfecture M. le Préfet des Basses-Alpes en accord complet avec M. le Maire de Digne et M. l'Ingénieur en chef des Ponts et chaussées a demandé à M. le Ministre de l'Intérieur un secours d'extrême urgence de 500.00 frs. pour parer aux besoins urgents à la suite des dégats occasionnés par l'orage du 25 au 26 septembre sur le crédit ouvert à cet effet au ministère de l'Intérieur.

Le secours qui sera alloué sera réparti par M. le maire de Digne assisté d'une Commission locale. M. le maire de Digne a pris d'autre part les mesures nécessaires pour faire procéder par une commission locale à l'estimation complète des dégats.

En outre la commission locale instituée par la circulaire ministérielle du 4 janvier 1928 va être réunie pour procéder à l'évaluation des capitaux détruits en vue de l'obtention d'un secours complémentaire sur le crédit qui sera vraisemblablement voté par le parlement.

Les mêmes dispositions seront appliquées par la préfecture des Basses-Alpes à toutes les communes du département qui auront subi des dégâts.

Un beau geste.

A l'occasion du mariage qui a eu lieu à Sisteron le 2 octobre entre Mademoiselle Jeanne Juliette Dussaillant et M. Louis Borrely, une collecte faite la mairie au profit de la caisse de la Société des Mutilés de la guerre a produit la somme de 98 frs. qui a été remise par les soins de l'officier de l'état-civil au président de cette association.

Le conseil d'administration très touché de ce geste de haute bienveillance. adresse à leurs généreux donnateurs ses bien sincères remerciements et forme pour les jeunes époux les meilleurs vœux et souhaits de bonheur.

Elections Cantonales.

Aucune candidature nouvelle est venue poindre officiellement pour le Conseil d'arrondissement de Sisteron. Cependant à la candidature déjà connue du citoyen Léon Armand, on ajoute celles probables des citoyens Aubert de Feissal et Curnier de Mison.

Ne soyons pes pressés, les électeurs qui tiennent à accomplir leur devoir civique trouveront toujours un nom pour avoir la satisfaction d'accomplir ce devoir.

Dans le canton de Noyers, on pense que la lutte sera circonscrite entre le citoyen Frédéric Anglès qui représente le canton depuis 9 ans à la satisfaction de tous, et le citoyen Blanc Maire de la commune de Noyers.

Au Conseil d'Arrondissement du canton de La Motte une seule candidature a jusqu'ici fait acte officiel par des visites faites aux communes intéressées, c'est celle du citoyen Reynier Lucien, ancien maire et Conseiller municipal de La Motte.

A l'heure où nous mettons sous presse nous ne lui connaissons pas de concurrent.

A Volonne, c'est toujours M. Reymond l'actuel conseiller général qui tient la côte la plus élevée pour sa réélection.

Dans le canton de Turriers, le citoyen Astoin Philippe, conseiller d'arrondissement sortant sollicite le renouvellement de son mandat. On ne lui connait pas de concurrent.

Casino-Cinéma. — Progamme de samedi soirée et dimanche en matinée ; *Paramount-Actualités.*

Derby cycliste, *passage à Sisteron*

Deux grandes super-productions :

Sang de Gentilhomme

Grand drame policier par Georges Lurkins

A la Manière de Zoro

Grand drame romanesque d'une conception tout à fait nouvelle.

La semaine prochaine :

Non Non... Annette

Le film qui a remporté le plus gros succès de fou-rire

A QUOI SERVIRA LE POLE ?

A quoi a servi la découverte du Pôle ? A quoi servent ces explorations des régions glacées qui finissent trop souvent d'une façon tragique ? A quoi servent tant de vies sacrifiées ? A rien, répond-on généralement. Et cela est une grosse erreur, et trop répandue. Le Pôle jouera un rôle très important dans l'avenir, et c'est ce qu'explique fort clairement un curieux article que les *Lectures pour Tous* publient dans leur numéro d'octobre.

Rentrée des Classes

IMPRIMERIE
- PAPETERIE-LIBRAIRIE -
PASCAL LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Grand choix de :
Serviettes cuir et moleskine, Cartables et Sous-main, Cahiers, papier de premier choix, **Crayons de couleur et noirs, Boites compas et couleurs, Albums à dessin. Plumiers, Boites de peinture, Stylos** de marques et ordinaires, **Stylos-mines Règles diverses Encres** des meilleures marques. **Boites de papier à lettre, Parfumerie - Maroquinerie**

La librairie **Lieutier** est seule dépositaire des cahiers historiques *Les Sites des Alpes* recommandés par l'Académie.

Livres, Dictionnaires, Romans, Jouets et souvenirs en général toutes les fournitures scolaires. Prix modérés,

On demande bonne ménagère 40 à 50 ans pour s'occuper intérieur villa et petit jardinage pour habiter à l'année Châteauneuf-Val-St-Donat.
Ecrire à M. MOURACHON N., 40, Rue Danremont, Paris.

Terres à Vendre
situées au Clôt
S'adresser à M. AUBRUN, électricien, Rue du Rieu. Sisteron.

Dr AUDIBERT-ROUSSET
33, Boulevard Philipon - Marseille
nez, gorge, oreille, larynx chirurgie de la Tête et du Cou
Consultation : **7 octobre** *de 8 heures à midi (Hôpital Sisteron)*

A VENDRE
VOITURE 4 ROUES
à l'état de neuf
pour transport de bestiaux
S'adresser à **M. DONZION**, Boucher à SISTERON.

Crédit à l'Epargne.

Au tirage du 2 octobre la chance a favorisé les sociétaires suivants :

Nnuméro 292.905 tarif 2, Mlle Brun Victoire, remboursable à 500 francs.

Numéro 3089 tarif A, Mme Montel, Marie, cuisinière.

Numéro 104.647, tarif D. Mme Estubier Marie-Rose.

Numéro 114.762, M. Simon Léon, cultivateur.

CREDIT à L'EPARGNE
Fondé en 1886
Société de Capitalisation à forme mutuelle
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
La plus ancienne de toutes les Sociétés similaires

Exposition Internationale de Paris 1909 : Diplôme de Grand Prix.
Exposition Internationale de Strasbourg 1923 : Médaille d'Or.
Exposition Nationale de Nantes 1924 : Hors Concours.

Siège Social : En son immeuble : 11, Place Bellecour, LYON

Ses opérations permettent de constituer **Un CAPITAL** de 1.000 francs en 15 ans ; versement 5 francs par mois ; de 2.500 francs en 20 ans : versement 10 francs par mois pendant 15 ans ; de 5.000 francs et 10.000 francs en 20 ans ; versements 20 francs et 40 francs par mois pendant 18 ans.

Tirage mensuel pouvant procurer le remboursement immédiat du capital assuré.

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(B.-Alpes).*

ETAT-CIVIL

du 28 Septembre au 5 Octobre 1928

NAISSANCES

Maurice Henri Firmin Audibert, Rue Droite.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Pierre Julien Jean Delnau, officier mécanicien de la Marine marchande, domicilié à Banyuls-s-Mer et Blanche Pauline Vrastor, sage-femme domiciliée à Sisteron.

MARIAGES

Entre Amédée Brémond, charron aux Mées et Henriette Antonia Rolland, s. p. à Sisteron

Entre Louis Borrély, peintre à Sisteron et Jeanne Juliette Dussaillant, s. p. à Sisteron.

DÉCÉS

Néant.

Art Dentaire Moderne
Maladies de la bouche et des dents
E. CASAGRANDE
Dentiste
Médaillé de la Reconnaissance Française et Italienne
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)

Appareils or et caoutchouc Dentiers fixes sans palais Couronnes et **Bridges**, etc.
— *Prix modérés* —
Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Tribunal de Commerce de Digne

Liquidation judiciaire BERGER

Avis aux créanciers

Messieurs les créanciers du sieur **BERGER André-Antoine**, marchand de confections à Sisteron sont invités à se rendre le **dix-sept** octobre mil-neuf-cent-vingt-huit à 14 heures au Tribunal de Commerce de Digne pour être procédé à la vérification et à l'affirmation de leur créance.

NOTA. — C'est avis est le dernier.

Le Greffier du Tribunal,
GUIEU.

© VILLE DE SISTERON

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
2 - Traverse de la Place - 2
SISTERON

Transports - Sable - Gravier
Vente de Fumier
PRIX MODÉRÉS

S'adresser
Joseph ANDINE
7 - Rue de Provence - **SISTERON**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR

Département des Basses-Alpes

Arrondissement de Forcalquier

Canton de VOLONNE

SERVICE COMMUNAL

Construction
d'une Place Publique

Expropriation des terrains

appartenant à M. **SIAUD Antoine.**

ENQUETES PARCELLAIRES
(Titre II de la loi du 3 Mai 1841.)

Commune de Château-Arnoux.

AVIS

Le public est prévenu qu'en exécution de l'arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes, en date du **deux octobre** mil-neuf cent-vingt-huit, et en conformité des articles 4, 5 et 6 de la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, les Plan, Profil en long et Notice descriptive du Tracé, le Tableau indicatif des ouvrages à exécuter, les Plan Parcellaire et Tableau indicatif des Propriétés à acquérir pour la **construction d'une place publique** dans la commune de **Château-Arnoux**, ont été déposés à la Mairie de ladite commune et y resteront jusqu'au **quinze octobre** mil-neuf-cent-vingt-huit inclusivement, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Il est également déposé à la Mairie un registre destiné à recevoir les déclarations d'élection de domicile à faire en vertu de l'article 15, § 2, de la loi du 3 Mai 1841.

Un registre d'enquête est ouvert à la Mairie pour recevoir les déclarations et réclamations qui seront faites pendant le même délai.

Après ce délai, toutes les pièces et observations seront adressées à Monsieur le Sous-Préfet par Monsieur le Maire.

Noms des propriétaires dont les terrains sont traversés par le tracé du chemin à construire, tels qu'ils sont inscrits sur la matrice des rôles :
SIAUD Antoine à **Château-Arnoux.**

Fait à Château-Arnoux,
le 2 Octobre 1928.
Le Maire : MAUREL.

En vente à la Librairie Pascal Lieutier.

CAFES TORRÉFIÉS
Napoléon QUILICI
SALON (B-d-R) demande partout même dans villages **représentants** (hommes ou dames). Gros bénéfices.

Conseil à nos Lecteurs

C'est sans nuire à l'organisme et sans provoquer le moindre désordre de l'estomac, comme le font tant de remèdes, que la Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Que nos lecteurs l'essaient, ils l'adopteront exclusivement, car son efficacité est véritablement merveilleuse.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt-compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri IV, à Paris.

Chemins de Fer de Paris à Lyon
et à la Méditerranée

Billets circulaire d'excursions à itinéraires fixes.

Il est délivré dans toutes les gares du réseau P. L. M. sur demande faite à l'avance des billets circulaires d'excursions à itinéraires fixes, à prix réduits, au départ des gares de Paris, Dijon-Ville, Vichy, Chamonix, Aix-les-Bains, Grenoble, Valence, St-Germain-des-Fossés, Le Puy et Marseille-St-Charles. Certains de ces billets comportent uniquement des parcours en chemin de fer ; d'autres, des parcours en chemin de fer et en autocars. Les premiers sont délivrés toute l'année ; les seconds ne sont délivrés que pendant la période de fonctionnement des Services automobiles empruntés.

Ces billets offrent une réduction de 25 o|o en 1e classe, de 20 o|o en 2e et 3e classes sur les parcours en chemin de fer.

Ils sont valables 33 jours et peuvent être prolongés deux fois de 15 jours moyennant un supplément.

Le circuit peut être effectué dans un sens ou dans l'autre, mais le sens du trajet ne peut être modifié en cours de voyage.

Les voyageurs partant d'une gare située en dehors de l'itinéraire fixé bénéficient de la réduction de 20 à 25 o|o pour leur voyage d'accès au circuit ; il en est de même au retour

HERNIE
R.C. Seine 102.310
● Membre du Jury et Hors Concours

Grace aux célèbres appareils sans ressort à **compression souple** de
M. GLASER le grand spécialiste de **Paris**, 44, Bd **Sébastopol**, la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 Juillet 1922, ces nouveaux appareils, appliqués à des milliers de désespérés, réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **sécurité**, la **santé**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **guèrison définitive.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie, doivent s'adresser sans retard à M. **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 8 heures à 4 heures à

SISTERON, 15 octobre, hôtel des Acacias
ORAISON. 16, de 8 h. à 11 h. hôtel Nègre.
FORCALQUIER, mercredi 31 octobre de 8 h. à 3 heures, hôtel des Voyageurs.
Les MEES, 1e Novembre, hôtel Barras.
Nouvelle **Ceinture perfectionnée**, *pour déplacements de tous organes*
Traité de la Hernie, franco sur demande à M. GLASER, 34, Bd Sébastopol, Paris.

Félix DUPERRON
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
Etudes,
Plans,
Devis,
Métrés,
Expertises,
Bornages
Avenue Gambetta (Route de Nice)
DIGNE — Téléphone 97

Cycles - Motos
PEUGEOT, MAGNAT-DEBON
ALCYON, MONET et GOYON
Voir les derniers modèles chez l'agent Charles FERAUD, Sisteron (à coté de la Poste)

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
Réparations d'Autos, Motos, Tracteurs
— Ancien Garage Conchy —
Paul ALBERT
Avenue de la Gare, SISTERON (Basses-Alpes)

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de **SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON**
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Location d'Automobiles
les taxis : JEAN GALVEZ
sont les mieux suspendus et les meilleur marché au kilomètre, adressez-vous
12, Rue de Provence, SISTERON
—o— *TELEPHONE 2.* —o—

BRASSERIE MARX et Cie
Fournisseurs des Hospices Civils de Marseille
Bière de régime, Supérieure, hygiénique et rafraichissante
Entrepots { **Volonne, Fabrique de boissons hygiéniques.**
Sisteron, Cave Nationale, 56, Rue Saunerie.

Location d'Automobiles
-:- *Voitures fermées et confortables* -:-
TAXI - ALIBERT
CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. *SISTERON.*

BANQUE DES ALPES
(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT
Siège Social à Gap, Rue Carnot
Agences ouvertes tous les jours { **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon**
BUREAUX AUXILIAIRES { GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) VEYNES (Jeudi) L'ARGENTIERE (samedi)
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

AGENCE des ALPES
A VENDRE
Une VILLA, 4 pièces neuves, eau de source, tout à l'égout, jardin potager attenant.
Divers lots de terrain pour la construction. Fonds de commerce, épiceries, cafés, hôtels-restaurants très intéressants, prix à débattre.
Beau service de transports, bon matériel, travail assuré, facilités de paiement.
S'adresser AGENCE DES ALPES, Sisteron (B-A) P. Clément, agent général d'assurances.

PORCS CASTEL Elevage VIERZON (Cher)
A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, l'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. DES PORCS DE 1er CHOIX. — Demandez-moi mes prix pour toutes catégories. Écrivez-moi.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

les Automobiles CITROËN SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

COMPAREZ LES PRIX ! !

Une conduite intérieure CITRÖEN cataloguée 25.600 frs. est livrée avec éclairage et démarages électriques, dispositif d'éclairage "Code" avertisseurs de ville et de route, essuie glace automatique ; montre, compteur kilométrique, indicateur du niveau d'essence, freins sur les 4 roues avec *Servo-frein* filtres à air, à huile et à essence, thermomètre de radiateur, miroir rétroviseur, peinture émail avec filets, garnitures intérieures, premier choix, sièges ajustables à volonté, outillage complet, 5 roues garnies, enjoliveurs de roues, etc., etc.

Demandez des renseignements sur la FAMILIALE 6 places 9 cv. et sur la conduite intérieure demi-luxe à 22.600 francs.

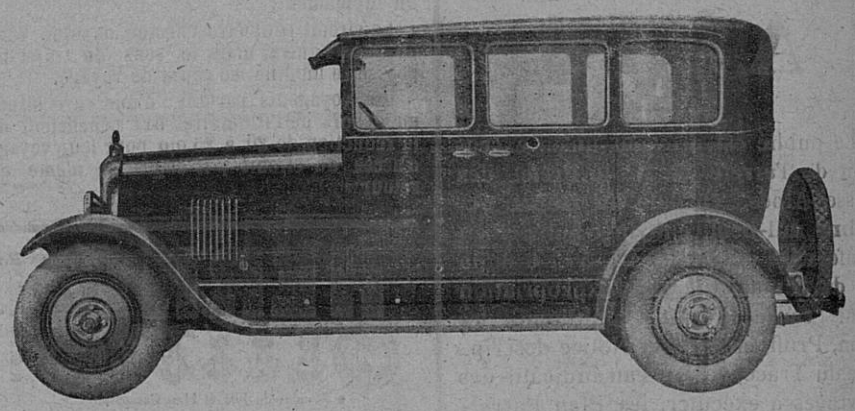

atelier Mécanique de réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON